
Réserves minimales

Informations concernant le release

Release	1.8
Valable dès le	20.11.2024
Publication	24.09.2024

1. Remarques générales

Modifications

Précision apportée dans les Commentaires concernant la composition des avoirs en comptes de virement détenus à la Banque nationale et devant être déclarés dans l'enquête MIRE_U (avoirs à vue). Ces avoirs comprennent désormais

- les avoirs des comptes de virement (comptes principaux);
- les avoirs des comptes de garantie détenus dans le cadre de la garantie des dépôts par esisuisse;
- et les avoirs détenus dans le système SIC.

Documents d'enquête, obligation de fournir des renseignements et remise des données

Documents d'enquête	https://emi.snb.ch/fr/emi/MIREX
Obligation de renseigner	Administration des utilisateurs dans eSurvey / Sera communiquée par courriel aux administratrices et administrateurs d'eSurvey.
Attribution de droits	Les administratrices et administrateurs d'eSurvey doivent saisir et, si nécessaire, mettre à jour les données concernant les fournisseuses et/ou fournisseurs de données et les interlocutrices et interlocuteurs pour les questions de contenu.
Première date de référence	20.11.2024 (Période d'application de novembre 2024 : du 20.11.2024 au 19.12.2024)
Délais de remise des données	Fin du mois qui suit l'achèvement de la période d'application
Livraison des données	Par eSurvey: https://surveys.snb.ch/

Note de mise à jour

Contacts et informations

Contacts	www.snb.ch (La BNS/Statistiques/Enquêtes/Contacts)
Messages via le flux RSS et le service News Alert	www.snb.ch (La BNS/Statistiques/Enquêtes/Informations sur l'établissement des relevés)

2. Modifications par rapport au dernier release

Versions des relevés

Aucune modification

Formulaires

Aucune modification

Commentaires

Jusqu'à

Les avoirs en comptes de virement détenus à la Banque nationale comprennent les avoirs à vue des comptes de virement (comptes principaux) et les avoirs à vue des comptes de garantie détenus dans le cadre de la garantie des dépôts par esisuisse. Les relevés de compte quotidiens des comptes de virement (comptes principaux) et le dernier relevé du compte de garantie sont déterminants pour le calcul des avoirs en comptes de virement à la Banque nationale.

Désormais

Les avoirs en comptes de virement (avoirs à vue) détenus à la Banque nationale comprennent les avoirs des comptes de virement (comptes principaux), les avoirs des comptes de garantie détenus dans le cadre de la garantie des dépôts par esisuisse **et les avoirs détenus dans le système SIC**. Les relevés quotidiens des comptes de virement (comptes principaux) **et des comptes SIC** ainsi que le dernier relevé du compte de garantie, sont déterminants pour le calcul des avoirs en comptes de virement à la Banque nationale.

Règles de cohérence

Aucune modification

Feuille «Mapping»

Aucune modification
